

Département
Lot et Garonne

CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE D'AIGUILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres
du conseil : 9

En exercice : 9

Qui ont pris part à
la réunion : 6

Date de
convocation :
26 février 2024

Objet de la
délibération

Finances

Débat
d'Orientation
Budgétaire

SÉANCE DU MERCREDI 6 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le six mars à dix-sept heures trente, s'est réuni en séance, les membres du Conseil d'Administration au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Aiguillon, salle du Jumelage, sous la présidence de Monsieur Christian GIRARDI, Président.

Étaient présents : 6

MM. Christian GIRARDI, Catherine LARRIEU, Bernadette CAPDEVILLE, Brigitte LEVEUR, Claudette PICARD, Danièle POLONI.

Étaient absents : 3

MM. Valérie BIDEt, Annick PAPON, Dominique REAU.

Pouvoirs de vote : 2

Mme Valérie BIDEt à Mme Catherine LARRIEU
M. Dominique REAU à M. Christian GIRARDI

Assistaient également à la séance :

MM. Martine BEVILACQUA - Directrice du CCAS-, Flora BOULBES - Agent social-.

Secrétaire de séance : Mme Martine BEVILACQUA

⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘

En vertu de l'article L.2312.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015 qui précise que « les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3500 habitants et plus. »

Monsieur le Président propose à l'assemblée de tenir le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) préalable au vote des budgets primitifs 2024 du CCAS.

Publié le

La délibération prend acte de la tenue du DOB et fait également l'objet d'un vote de l'assemblée délibérante.

AR Prefecture

047-264700048-20240306-2024_001-DE
Reçu le 14/03/2024

Monsieur le Président présente à cet effet le Rapport d'Orientation Budgétaire destiné à éclairer le vote des élus.

Le Conseil d'Administration,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité ,

6 voix pour
0 voix contre
0 abstention

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2312-1,

- PREND ACTE de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2023.
- ADOPTE le Débat d'Orientation Budgétaire 2024 sur la base du rapport ci-annexé.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que
dessus,
Pour copie conforme,

Le Président,
Christian GIRARDI

